



13 conseils pour le mémoire en architecture

(cycle de Master
conduisant au diplôme
d'État d'architecte)

Nabil Beyhum
Yankel Fijalkow
Léo Legendre

Avril 2018

PARIS
VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE



« Si je devais écrire un livre pour communiquer ce que je pense déjà, avant d'avoir commencé à écrire, je n'aurais jamais le courage de l'entreprendre. Je ne l'écris que parce que je ne sais pas encore exactement quoi penser de cette chose que je voudrais tant penser. (...) Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose qu'auparavant ».

Michel Foucault, Dits et écrits, 1978

« Le problème n'est pas l'obstacle, c'est le franchissement de l'obstacle ; une projection »

Gilles Deleuze et Félix Guattari, Mille Plateaux, 1980

« C'est ce que je fais qui m'apprend ce que je cherche »

Pierre Soulages

Avant propos

Les études de Master, à l'Université comme dans les Écoles professionnelles, se terminent souvent par la rédaction d'un mémoire, en école d'architecture celui-ci permet de conférer le grade de Master. Bien que l'exercice soit difficile, son existence nous semble devoir être soutenue. Après avoir engrangé des connaissances au cours de longues années de lycée et d'université, il est grand temps d'être enfin un acteur pleinement responsable et créatif !

Si les auteurs de cet ouvrage, qui ont enseigné dans différentes disciplines professionnelles (architecture, urbanisme, ingénierie, travail social) ou universitaires (sociologie, anthropologie, géographie, études urbaines), s'adressent ici aux étudiants en Ecoles d'architecture dans lesquelles ils enseignent, ils n'ignorent pas que ses prémisses ont beaucoup circulé de manière informelle dans les différents milieux universitaires côtoyés par leurs étudiants. C'est donc pour remplir un vide éditorial qu'il a été envisagé de publier ce guide.

Les étudiant-e-s trouveront dans celui-ci un appui moral et technique au processus d'écriture auquel ils sont conviés. Ils n'y trouveront pas des méthodologies spécifiques (il existe déjà de nombreux manuels), mais une réflexion sur l'écriture dans ses rapports avec le projet, qu'il soit architectural ou autre. Écrire un mémoire c'est avant tout tenter d'enregistrer une réalité, organiser une pensée pour se construire une vision du monde professionnel dans lequel on se destine à entrer. À cette fin, l'enquête de terrain qui conduit l'étudiant-e à venir interroger des acteurs et des documents constitue un moyen de socialisation professionnelle.

Il est en même temps un moyen de se positionner personnellement. C'est un exercice de socialisation qui consiste, en se mettant dans une position d'observateur extérieur, à se préparer à entrer dans le champ des actifs du milieu professionnel. Écrire un mémoire, c'est donc s'inscrire dans le temps d'un processus d'intégration professionnelle et poser un regard distancié et questionnant qui marque une étape pour l'individu.

Ainsi, l'étonnement est un ingrédient puissant de la recherche. Même naïf, ou supposé tel, il permet de remettre en question les certitudes établies par les milieux professionnels et éventuellement d'innover. Écrire un mémoire c'est enfin s'inscrire dans un milieu professionnel fait de débats et d'enjeux, voire de controverses.

Aussi l'habileté de l'étudiant-e sera évaluée à l'aune de sa capacité à situer son objet dans la discussion scientifique et à référencer une bibliographie. Dans ce cadre, ces treize conseils pour le mémoire de Master proposent une série de méthodes pour écrire et organiser son mémoire.



écrivez ! organisez vous ! positionnez vous !

N'ayez pas peur d'écrire. Oubliez vos expériences dans le secondaire et votre inexpérience dans l'enseignement supérieur, oubliez la peur de l'erreur ou de la page blanche. Pour surmonter les angoisses qui gagnent tout nouvel auteur, une seule façon de faire : écrire et réécrire, raturer et illustrer, décrire et poser des questions.

En effet, l'écriture permet non seulement d'ordonner les idées, mais elle les force à apparaître et à s'imposer. Elle donne sens à la description d'une image ou d'un dessin et donne de la force de conviction à celui qui écrit. Seule cette introspection intellectuelle lui permet d'organiser et de comprendre ses prises de position aux contours bien souvent trop imprécis à l'oral.

Comme l'apprennent souvent nos étudiants architectes : l'architecture n'est pas étrangère à l'écriture. Bien plus : l'architecture est écriture. Elle écrit l'espace qu'elle transforme, réorganise, compose ou crée. Elle ordonne les structures, répartit les charges et calcule les dimensionnements. Elle décrit, ensere, détermine les usages, les appropriations, les recompositions des tissus urbains, les polarités, les significations et les cultures. Elle norme et modélise les représentations dessinées ou celles réalisées grâce à l'outil numérique.

Ainsi, le mémoire exige l'acquisition d'une méthode de travail. Sa réalisation constitue une étape essentielle dans le parcours de formation intellectuelle de l'étudiant. C'est un moment privilégié où il prend la parole pour affirmer une pensée personnelle et lui donner une forme palpable.

Le mémoire n'est donc ni une "super-dissertation" ni un ensemble de lieux communs ou de propos approximatifs, ni une suite un peu plus élaborée au rapport de licence. Le mémoire n'est pas une question de cours où vous vous contentez de répéter des exposés entendus dans vos cours ou à l'extérieur.

L'apport personnel, ce que vous ajoutez à la connaissance générale, est primordial. Vous allez écrire en faisant preuve d'originalité. **Autant de raisons d'éviter le plagiat.** C'est votre travail et non la duplication de positions d'autres qui en fait l'intérêt.

Finalement, la clé est votre capacité à rendre votre pensée communicable, compréhensible, intelligible par votre lecteur.

Le mémoire est donc à la fois :

- L'occasion de trouver une **cohérence** à sa pensée, à ses positions morales ou éthiques, à ses choix dans le métier,
- Une occasion pour s'initier réellement, et souvent pour la première fois, à la **recherche** et ce de manière individuelle et approfondie

Un tel travail ne s'improvise donc pas. Le mémoire **s'organise** sérieusement, comme un projet, il est toujours tendu vers l'avenir et impose d'adopter une **stratégie**, c'est-à-dire une gestion des temps et des espaces par un choix de priorités. Il suppose l'acquisition **d'outils** techniques, de passer par des **méthodes** éprouvées que l'on peut cependant subvertir ou révolutionner (pourquoi pas ?).

En École d'architecture, même si l'objet est spécifique, les méthodes de rédaction, d'argumentation, de construction de l'objet d'étude, de collecte de données, d'écriture sont très clairement similaires à l'ensemble des disciplines scientifiques.

En premier lieu, laissez-vous guider par vos pôles d'intérêt personnel, vos connaissances antérieures, ou des opportunités pratiques. Il faut que ce sujet excite votre curiosité, votre envie d'en savoir plus, qu'il ait un sens pour vous. Plus vous êtes intéressé(e) par votre sujet, plus vous serez susceptible d'intéresser votre tuteur, vos lecteurs et donc votre jury.

Si nous vous invitons vivement à vous positionner personnellement, nous vous mettons aussi en garde vis-à-vis des sujets un peu trop à la mode ou dont les catégories sont insufflées par les médias (par exemple la « violence urbaine »). Cependant, il n'est pas interdit de retenir un sujet d'actualité ou typiquement journalistique (les tours les plus hautes, le "malaise des banlieues", l'architecture durable, le bâti haussmannien, par exemple). Toutefois, n'oubliez jamais qu'il convient toujours de traiter ces thèmes de manière personnelle, fouillée et objective, en définissant un "terrain", une problématique et une méthode, c'est-à-dire un objet d'étude.

De même, si un sujet a déjà été traité par un de vos prédécesseurs, dans une thèse, un autre mémoire ou ailleurs, rien n'interdit de le remettre sur le chantier, à condition que vous apportiez une **plus-value** personnelle sur le sujet grâce à un nouveau terrain, une nouvelle manière de traiter de la question ou encore une nouvelle problématique.

En École d'architecture, l'objectif du mémoire n'est pas seulement de prouver que vous avez une connaissance de votre sujet. Il est aussi de faire la preuve que vous maîtrisez les outils théoriques, méthodologiques et techniques qui vous permettront d'exposer vos choix architecturaux et l'originalité de votre point de vue.

Pour autant, le mémoire n'est pas un prolongement du projet même s'il peut être sur le thème ou sur le même terrain.

En effet :

- le mémoire nécessite une capacité de **critique** et de **distanciation** par rapport à l'objet et aux théories. Il ne peut en aucune façon être une proposition unique, aussi positive qu'elle soit, défendue comme au tribunal, mais un examen nuancé, à des échelles plus larges, dans un temps plus long, à des couches de profondeur différentes ;
- il impose souvent d'envisager des scénarios **alternatifs**. Il nous oblige à évaluer chaque scénario par ses aspects positifs, mais aussi par ses points de faiblesse.
- son but est uniquement et exclusivement d'augmenter la connaissance.

LES ÉTAPES SEMAINE PAR SEMAINE (GÉNÉRALEMENT LE MÉMOIRE EN ARCHITECTURE EST CONTRAINT PAR UN TEMPS D'ÉLABORATION COURT DANS LA PLUPART DES ÉCOLES)

■ **Semaine 1**

Trouver un thème qui vous intéresse.

■ **Semaine 2**

Choisir son sujet, choisir son directeur de mémoire, commencer le carnet de notes (voir : du bon usage du directeur de mémoire) établir un rétroplanning.

■ **Semaines 3 et 4**

Faire l'état de la question, commencer à établir sa bibliographie : pour écrire, il faut lire, promener son regard et son oreille, respirer les odeurs, être curieux de tout. Tout n'est pas dans Google et Wikipédia n'est pas l'évangile.

■ **Semaine 5**

Repérer et poser la question fondamentale, les questions secondaires et les questions à écarter. Une problématique est autant une série de questions hiérarchisées à inclure (et d'hypothèses à vérifier) que de questions (et d'hypothèses) à écarter pour un moment.

■ **Semaines 6, 7, 8, 9, 10**

Établir un plan d'action, investir son terrain, rencontrer, observer, enquêter, participer.

■ **Semaine 11**

Créer un plan d'exposition compréhensible et détaillé.

■ **Semaines 12 et 13**

Rédiger 1, écrire, illustrer, copier, citer, sauvegarder, iconographie et internet, la règle de 3, les règles de base : avec le cloud, la clé USB est encore le meilleur ami de l'étudiant comme de l'architecte-diplômé.

■ **Semaine 14**

Rédiger 2, du bon usage du mode plan, de la génération de sommaire et de l'index, grammaire et orthographe, notes de bas de page, formats, page de garde et titre : où on apprend que souvent on trouve son titre le plus percutant vers la fin de la rédaction.

■ **Semaine 15**

Se relire, le correcteur orthographique, restructurer son introduction autour de la question principale, restructurer sa conclusion autour des questions que l'on n'a pas pu traiter cette fois-ci. Utilisez le point d'interrogation à bon escient, mais utilisez-le !

■ **Semaine 16**

Rédiger un petit résumé d'une page (3 paragraphes maximum), soutenir, c'est-à-dire présenter son travail en quinze minutes, passer du document Word à PowerPoint sans tout refaire, mais ne pas s'en tenir à PowerPoint, entendre les critiques et non seulement les écouter, montrer comment il est possible de les intégrer dans votre démarche à l'avenir.

choisissez un sujet (qui fait sens pour vous, qui vous passionne)

Dans votre École ou dans votre Université vous trouverez des enseignants que vous pourrez choisir comme directeurs d'études. Chercheurs ou praticiens, ils ont des domaines d'intérêt que vous avez intérêt à connaître pour leur proposer de vous encadrer. Vous les rencontrerez dans des séminaires qui sont les lieux privilégiés de production du mémoire (renseignez-vous sur les sites internet de leurs établissements et/ou de leurs laboratoires de recherche). Vous allez entreprendre une sorte de « voyage » lors de la rédaction de votre mémoire, autant savoir très vite où vous allez vous poser.

L'essentiel est aussi de passer du thème initial à l'**objet d'étude** et de le construire, car c'est un vrai travail de la pensée. L'objet d'étude est le produit de l'application de votre question de départ à un thème donné de façon raisonnée et systématique. La construction de l'objet d'étude se fait en traçant les limites dans lesquelles vous voulez interroger votre sujet, limites spatiales mais aussi limites temporelles, et en précisant les interactions de ce thème avec d'autres.

Comment, à partir d'un thème, construire son objet d'étude ? C'est ce que nous verrons dans les étapes suivantes.

Par exemple, il ne s'agira pas d'étudier un espace donné de façon contemplative, mais la façon dont cet espace est transformé, projeté, conçu, réalisé, utilisé, significatif et signifiant. Il ne s'agit pas de traiter d'un tissu urbain figé, mais comment il fait sens, il est vécu, géré, inscrit dans des échelles et traversé par des réseaux. De même, il ne s'agit pas d'étudier la position ou la vie d'un architecte, mais la conjonction entre son travail, son œuvre, son engagement public, son enseignement, les débats et les critiques qu'il a suscitées.

L'objet d'étude est donc constitué par les questions et les hypothèses appliquées à un champ.

Pour vous amener à définir votre objet, votre directeur-e de mémoire vous posera des questions apparemment anodines comme : Que voulez-vous montrer ? En quoi ce sujet est intéressant ?

Pourquoi il vous motive ?

En architecture, le mémoire peut aussi bien s'intéresser à une spatialité (bâtiment, habitat, équipement, tissu urbain) étudiée dans sa pérennité ou dans le dynamisme de son changement, qu'à une démarche de construction et de structuration des bâtiments (structure interne, architecture durable, enveloppe, etc.). Il peut aussi interroger des principes ordonnant l'espace social (tissu vernaculaire, espace public, communautaire et privé, usages et appropriations, réseaux, flux et territoires), des questions de signification (représentation numérique, représentation dessinée, communication du projet). De même, la symbolique des espaces en fonction des temps (histoire, patrimoine, réparation, futurologie, etc.), l'approche biographique de grands architectes et de leurs œuvres, la constitution d'un métier ou d'une profession liés à l'architecture et à l'urbanisme (publications, féminisation, enseignement, etc.), la représentation de l'architecture dans les arts (cinéma, photo, bandes dessinées), les variations architecturales à travers des cultures différentes, les transformations dans l'histoire de la perception esthétique des œuvres architecturales sont des sujets pertinents.

Toutes ces thématiques architecturales (la liste n'est pas close) constituent des sujets valables et légitimes pour autant qu'elles ne soient pas trop réductrices à une seule dimension et qu'elles conjuguent trois principes : de réalité, de définition des usages et de recherche esthétique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU MÉMOIRE EN ARCHITECTURE

- L'étudiant doit faire preuve de sa capacité à présenter un document écrit propre, c'est-à-dire respectant les normes établies par les commanditaires ou le cadre de référence institutionnel dans lequel il s'inscrit. Le document doit être structuré, c'est-à-dire intelligible par le lecteur tout en exprimant la pensée de son auteur ;
- Faire la preuve que le document qu'il produit est une réflexion sur l'architecture qui explique, part de, ou s'appuie sur ses passions ou ses désillusions dans un itinéraire toujours personnel, mais interrogeant toujours sa conception de l'architecture en tant qu'activité humaine, technique, individuelle ou collaborative. Le choix du titre de son travail doit être soigné dans le sens de l'explicitation d'un rapport à l'architecture ;
- Faire preuve de sa capacité à hiérarchiser des questionnements, du principal au secondaire, et partant d'élaborer une problématique, d'expliciter une méthodologie, en expliquant ce qu'il inclut et ce qu'il exclut ;
- Donner la preuve de sa capacité à faire l'état de la question sur le sujet en question, en particulier en restituant les débats principaux, l'émergence de questions, les différentes définitions terminologiques selon les auteurs et les acteurs et en soignant pour cela une bibliographie, non pas exhaustive, mais montrant les différents aspects et débats autour de la question ;
- Faire état d'un apport nouveau, le mémoire n'est pas la restitution d'une question de cours, fut-il celui d'un mandarin, mais la preuve que l'impétrant peut apporter un plus, ou encore mieux une innovation même modeste, dans un univers sémantique défini ou en en proposant d'en sortir ;
- Un objectif qui est parfois ignoré par les encadrants : l'étudiant doit prouver qu'il sait écarter des questions qui ne concernent pas son questionnement principal pour ne pas le rendre trop touffu. C'est une étape délicate de l'encadrement, mais les annexes sont faites pour ce qui est « off limit » ;
- Faire la preuve dans sa conclusion qu'il peut s'ouvrir sur des questions d'avenir montrant dans quel sens sa recherche et la rédaction de son mémoire l'orientent dorénavant, voire encore mieux sur un parcours mixte professionnel et doctoral, ce qui serait une des principales forces des doctorats en architecture.

Préparez un planning tenant compte des délais que vous vous octroyez.
Le mémoire ne se fait pas en un jour (ou en une nuit), mais en plusieurs étapes.

Organisez-vous ! Planifiez votre effort sur le semestre de rédaction notamment en établissant un planning prévisionnel dès la rentrée. Un mémoire de Master doit se faire en deux semestres, mais il se prépare dès l'entrée dans un séminaire. Vos choix doivent s'orienter vers ce qui est faisable, réalisable dans un laps de temps déterminé.

Il faut savoir se limiter quitte à se dire que vous produirez d'autres textes ultérieurement, par exemple en thèse de doctorat d'architecture, si vous pensez que vous avez encore beaucoup à dire. Il y a cependant trois étapes incontournables pour considérer que l'on a bien démarré : l'énonciation de la question, le choix du directeur d'études, l'établissement de la problématique.

La question de départ

La première étape consiste à poser une question, non pas énoncer un constat. Il faut vous contraindre à vous poser une question, ce n'est pas très facile de mettre un **point d'interrogation** dans une phrase qui fasse sens, mais tout démarre de là. À partir de cette question, vous trouverez plus facilement votre directeur d'études et vous construirez votre problématique. Il est plus facile, souvent, de construire une question pertinente en utilisant le « comment » plutôt que le « pourquoi ».

Le directeur-e d'études

Trouver un sujet implique ensuite de trouver un directeur de mémoire qui vous "suivra" tout au long de votre travail. N'attendez pas avant de solliciter un enseignant ou un chercheur de votre école ou université : prenez contact **le plus tôt possible** de manière à pouvoir démarrer dans les meilleures conditions. Une liste des enseignants habilités à diriger les mémoires est à votre disposition au service pédagogie.

Votre directeur-e pourra en effet vous éviter les premiers pièges, vous épargner les fausses pistes. Assurez-vous surtout qu'il pourra vous consacrer au moins **quatre** rendez-vous d'une demi-heure dans le semestre.

La problématique

Le sujet délimité et le directeur trouvé, il convient ensuite de fixer une problématique c'est-à-dire une **question** (souvent une question principale et des sous-questions), des **hypothèses** et un **cadre d'interprétation**. Bien souvent, à l'énoncé d'un sujet, de nombreuses questions viennent à l'esprit : évaluez leur intérêt et hiérarchisez-les de manière à clarifier le sens de votre travail. Quelle est la question fondamentale, quelles sont les questions qui s'ordonnent autour d'elle ?

La problématique constitue la première étape de votre mémoire. Il doit s'agir d'une question pour laquelle il n'y a pas actuellement de réponse définitive ou totalement satisfaisante. Votre travail de recherche consiste précisément à apporter une ou des réponses à cette question posée, à résoudre le problème que vous posez. N'oubliez pas que vos lecteurs ignorent tout (ou presque !) de votre sujet. Il faut donc leur expliciter les différents concepts que vous comptez aborder. Pour cela, il vous faut définir ces concepts en recourant, le cas échéant, à des exemples. Il faut laisser de côté vos considérations personnelles et vous baser sur les données dont vous disposez.

Une problématique, c'est simplement bien poser une question. Dans un premier temps, celle-ci est limitée. Elle pourra se développer par la suite en interrogations secondaires qui permettront, pas à pas, de répondre à la question première. Ce sont ces questions secondaires qui permettent de structurer sa recherche, d'en poser les étapes, et souvent d'organiser la rédaction en chapitres (une question = un chapitre).

Une problématique est un ensemble de questions reliant des mots-concepts (par exemple « urbanisation », « façade », « densité » etc.). Il convient de définir ces mots-concepts à l'aide d'ouvrages de référence en indiquant les inflexions que vous donnez à leur définition en fonction du terrain auquel vous êtes confronté et des hypothèses que vous avancez. Expliquez comment vous comptez y répondre, présentez votre plan en fonction des questions que vous vous êtes posées. Enfin, dites quels sont les moyens que vous mettrez en œuvre pour traiter ces questions.

Il s'agit de poser vos questions en articulant les mots-concepts que vous avez retenus et hiérarchisés par ordre d'importance. Viendra ensuite la mise en ordre de vos sous-questions, par ordre de priorité là aussi. Définir les mots et les concepts que vous utilisez est donc primordial. Les mots-concepts sont souvent polysémiques.

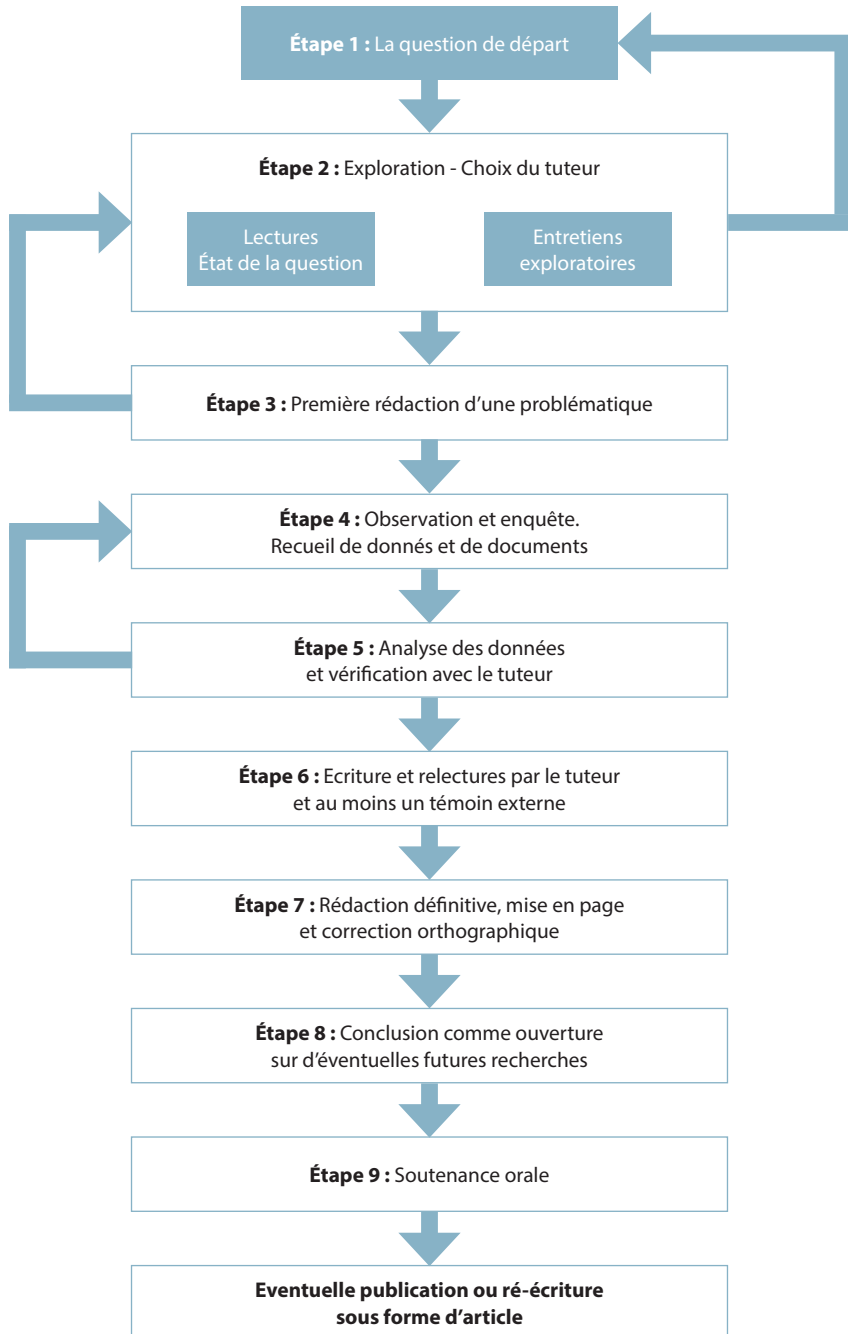
Il vous appartient donc de les préciser en fonction de vos lectures et des positions des différents auteurs auxquels vous avez recours. Un petit détour par le dictionnaire et même par l'histoire des mots de la langue française est souvent riche d'enseignements :

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Une fois votre question posée, il vous faut émettre des hypothèses de réponse et définir un cadre d'interprétation. Il s'agit donc d'établir une méthode d'enquête, variable selon le contexte, la thématique, les sources disponibles... C'est ce qui vous permettra de choisir le type de mémoire que vous envisagez (voir le point suivant).



Les étapes de la démarche de recherche



choisissez l'orientation majeure de votre mémoire

On peut différencier quatre grandes façons de concevoir les mémoires de Master en architecture, ces quatre façons pouvant se combiner entre elles comme on a pu le constater aussi en urbanisme, en sociologie et en géographie :

1- Le mémoire - monographie : dans ce cas, l'étudiant s'intéresse à un édifice, une ville, un quartier, l'oeuvre d'un architecte, un habitat traditionnel ou encore un type de programme. Ce type de recherche nécessite un travail de transcription graphique important et efficace pour restituer les différentes couches de signification de l'objet choisi : composition, morphologie, structure, matérialité, usages, parcours, appropriations, contexte, réglementation, aspects économiques ou politiques, détails constructifs, évolution dans le temps... Il est alors intéressant de confronter la démarche analytique et sensible de l'étudiant avec les sources historiques disponibles (analyses antérieures, propos ou écrits des acteurs, parole habitante, guides touristiques, revues spécialisées ou grand public, films...).

2- Le mémoire théorique (ou conceptuel) : dans ce cas, l'étudiant fait part d'un grand nombre de lectures théoriques sur la manière de poser le sujet, de le décrire et de le questionner et fait preuve d'une vraie distance critique à l'égard de ses sources. Il recense les débats et synthétise les points de vue des différents auteurs. C'est en partant des limites, des fausses pistes et des nouvelles interrogations rencontrées que l'étudiant établira son travail de recherche. Le piège méthodologique est souvent d'embrasser trop large. Aussi la solution est souvent de restreindre l'espace théorique balayé par l'étudiant et de l'enraciner dans quelques cas d'étude tangibles et habilement choisis.

3- Le mémoire - enquête de terrain : dans ce cas, l'étudiant réalise un travail de terrain après avoir délimité les questions qu'il souhaite poser. Il peut réaliser des observations à l'aide d'une grille d'observation préalablement préparée ce qui lui permet de produire des documents originaux : cartes, photos, films, dessins, documents, statistiques. Ce travail de terrain doit appréhender le sujet dans ses différentes temporalités, il doit donc s'effectuer à des heures diverses et des temps distincts (hebdomadaires, mensuels ou annuels). L'étudiant procède à des interviews de personnes de référence sur le sujet, à l'aide d'un guide d'entretien préparé (et non d'un micro-trottoir). Sans oublier que les questions qu'on pose ne sont pas les questions qu'on se pose, qu'elles doivent faire sens pour les interlocuteurs. Le problème méthodologique est bien souvent inverse du précédent, il s'agit d'élargir le point de vue pour faire apparaître les enjeux théoriques au-delà de la seule étude de cas.

4- Le mémoire - interrogation d'une pratique professionnelle : dans ce cas, l'étudiant part d'une expérience pratique, personnelle ou collective, il rend compte d'une expérimentation au sein d'une structure professionnelle (in situ). Il s'agit ici plutôt d'un exercice utilisant les outils constructifs et/ou numériques dans une situation contrôlée et reproductible prenant modèle sur les essais en laboratoire (in vitro). Il s'agit d'analyser de façon critique le processus expérimenté et de s'interroger sur son observation : présupposés de départ, définitions explicites et implicites, critères de choix des outils et des méthodes, clarification des résultats obtenus. Dans les quatre cas, l'étudiant fait part en conclusion des perspectives ouvertes par son mémoire et qui renforceront le traitement de la question à l'avenir. Le mémoire idéal serait en fait celui qui nous ferait mesurer le chemin que nous avons parcouru pour notre connaissance du sujet, mais qui ne clôt pas cette recherche, qui l'ouvre sur d'autres horizons.

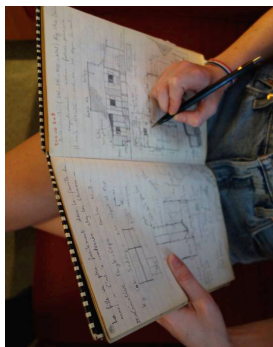
Le plus souvent, les mémoires combinent plusieurs de ces quatre orientations : il est parfois nécessaire de faire à la fois un état des lieux et de recourir à une enquête de terrain, d'associer la recherche théorique avec un minimum d'expérimentation, le tout est de savoir quelle importance celui qui écrit donne à chaque approche.

Dans les écoles d'Architecture existe un cinquième type de mémoire, dit de recherche. Il ne concerne pas tous les étudiant-e-s mais seulement ceux qui ont l'intention, à la fin de leur cursus ou pendant leur vie professionnelle, de s'engager dans la voie d'un doctorat en architecture. Il est l'objet d'un choix volontaire de l'étudiant à l'initiative ou avec le soutien de son enseignant de projet ou de séminaire. Le mémoire mention recherche correspond à des exigences particulières en termes de qualité et de rigueur scientifique.

Il est soutenu auprès d'un jury spécifique composé d'enseignants professionnels, docteurs et habilités à diriger des recherches (HDR). Il s'inscrit dans un parcours normal du programme de master qui contient un séminaire de recherche et un séminaire de méthodes de la recherche. La soutenance de ce type de mémoire facilite mais ne conditionne pas une inscription en thèse, qui est soumise à l'appréciation d'un enseignant HDR et à son École doctorale.



L'acquisition d'une boîte à outils, une solide construction conceptuelle, la prise en compte de principes complexes (de réalité, d'usage, d'esthétique, de virtualité, etc.), la gestion des temps et des espaces comme stratégie, sont autant d'éléments que l'étudiant-e a intérêt à exploiter.



Le carnet de bord

Il faut tenir un carnet de bord, apprendre à le conserver, y revenir si on l'a abandonné. Un carnet de bord est l'interlocuteur le plus proche que l'on peut avoir, il permet de tester une expression encore maladroite, une idée encore fugace, un point de vue pour une image, une remarque passagère de votre tuteur ou d'un autre étudiant ou un dessin encore insatisfaisant. Pour peu qu'il soit tenu régulièrement, il est une mémoire pour le travail de demain et un témoin d'interrogations que vous développerez dans votre carrière.

Essayez d'y noter les phrases ou les paragraphes que vous jugez significatifs ou pertinents, ainsi que leurs références sous une forme bibliographique « propre », de façon à vous éviter des recherches futures.

Pages de gauche : vos observations, données recueillies (photos, coupures de journaux...)

Pages de droite : vos réflexions, vos interprétations de ces documents au jour le jour.

Si vous prenez des notes de lecture, écrivez la référence bibliographique complète (voir plus bas) dès ce moment. Ne vous contentez pas de noter le titre seul ou l'auteur seulement, ou même ces deux éléments, notez tout : la maison d'édition, l'année de parution, les passages recopiés aux fins de citation et leurs pages. Cela vous évitera de perdre votre temps plus tard à rechercher la référence exacte.

Commencer par l'état de la question

Il s'agit de situer le sujet choisi pour le mémoire. L'étudiant doit montrer au lecteur que sa problématique ne tombe pas du ciel, mais qu'elle émane de lectures, de commentaires et de réalisations, qu'elles soient contemporaines ou plus anciennes.

C'est à cette étape qu'il doit faire part de ses références dans sa problématique, il doit être prêt à les énoncer de la façon la plus claire possible, afin d'interroger, questionner, problématiser ce qui a été écrit.

En présentant ses sources de réflexion, l'étudiant souligne sa dette à des auteurs référents ou même à quelques-uns de ses pairs et indique sa maîtrise du sujet. Il faut au plus tôt un paragraphe simple, historiographique ou non, pour pointer les pistes de recherche que va parcourir l'étudiant, afin de modestement participer au débat et poursuivre le questionnement posé par ses prédécesseurs.

Une astuce d'écriture : en architecture comme dans d'autres disciplines, un état de la question peut devenir très instructif s'il inclut les débats autour de la question étudiée, les pros et les contres. Rien ne vaut, pour bien saisir une question que de l'appréhender comme un débat. N'oubliez pas qu'un mémoire est souvent une narration qui se veut objective, il ne peut se résumer à un seul point de vue.

Comme l'écrit Jean de Salisbury : « Nous sommes comme des nains assis sur des épaules de géants. Si nous voyons plus de choses et plus lointaines qu'eux, ce n'est pas à cause de la perspicacité de notre vue, ni de notre grandeur, c'est parce que nous sommes élevés par eux. » (Metalogicon, 1159).

Ayant fait une liste de mots-clés définissant sa recherche, nous conseillons à l'étudiant-e d'aller faire un tour dans les publications inventoriées et souvent disponibles en PDF sur le site <https://scholar.google.fr>

Bien entendu, il n'existe pas une et une seule bonne méthode. Mais on peut dire de façon concise que l'objet d'étude est exploité, mobilisé et étudié par l'observation, l'enquête et l'expérience personnelle. Aucune « donnée » n'est « donnée ». L'observation permet de montrer, l'enquête de faire parler, l'expérience personnelle de partager la vie d'un acteur (architecte, paysagiste, constructeur, commanditaire, usager, gestionnaire, écrivain).

L'observation peut être réalisée de différentes manières qui toutes concourent à former le regard de l'étudiant-e. Elle tend à rendre visible et compréhensible ce qui ne l'est pas de façon évidente, c'est pour cela que nous pouvons parler d'une éducation du regard qui comporterait l'utilisation de tous les sens : la vision, bien certainement, mais aussi l'ouïe et l'odorat, et parfois le toucher et le goût.

Les supports de l'observation sont multiples : relevés, dessins, croquis, cartes, photos, vidéos, enregistrements audio. L'observation doit rendre compte des espaces, des points de vue (au sens spatial du terme), de la profondeur de champ (au sens photographique), du cadrage (au sens cinématographique), des temps journaliers (matin, midi, soir, nuit, etc.), semainiers (jours normaux, jours fériés, jours de week-end), annuels (saisons, vacances, etc.). Il faut toujours se rappeler que l'espace est reformulé par le ou les temps.

L'enquête n'est pas limitée aux questionnaires, mais elle peut procéder d'entretiens ouverts ou thématiques avec un concepteur, un usager, un gestionnaire, un politique. On peut dans certains cas faire parler les archives, consulter des entretiens faits par des journalistes, exploiter des films ou utiliser des romans; la méthode d'enquête est alors plus indirecte, mais toujours valable. À condition de prendre certaines précautions, on peut enregistrer tous les entretiens, prendre des notes, ou les deux à la fois.



L'expérience personnelle implique la participation de l'enquêteur à sa propre enquête. C'est une démarche délicate, car il doit être capable de se distancier de son vécu, de ses valeurs personnelles et ne pas être trop subjectif. Mais elle peut aussi être très riche en donnant l'épaisseur humaine nécessaire.

La présentation du terrain dans le mémoire ne doit pas trop s'étendre sur les détails et garder un aspect synthétique. Il est d'ailleurs conseillé que les détails figurent dans des annexes dont la fonction est justement de présenter des compléments d'information. Dans les annexes, des versions différentes des cartes et croquis, l'intégralité d'un entretien ou d'une conférence, un film vidéo ou des enregistrements, des exemplaires de matériaux ou des supports olfactifs, trouvent bien évidemment toute leur place.

Mobilisez plusieurs méthodes, bien évidemment, à condition que, pour chacune d'entre elles, l'usage qui en est fait soit pertinent.

Avec votre directeur de mémoire, n'hésitez surtout pas à discuter de manière approfondie de la mise au point de la méthode ou des méthodes, à faire part de vos hésitations... avant de vous lancer sur le " terrain ". Il peut, à cet égard être pertinent d'entreprendre quelques visites exploratoires sur le terrain, s'assurer par exemple que l'accès à un musée, une école ou un hôpital vous est autorisé ou bien que l'on supporte de se «promener» dans un quartier défavorisé ou une résidence huppée.

Trouver un " terrain " constitue précisément un moment important de la démarche. Il faut pour cela être réaliste et savoir envisager une enquête faisable : demandez-vous, par exemple, si vous pourrez entrer facilement dans la ville, l'institution, la favela ou l'agence que vous projetez d'étudier, quel est le temps que vous pourrez consacrer à cette investigation, qui vous pourrez effectivement rencontrer ou observer durant votre travail. Pour trouver ce " terrain " et des " contacts ", n'hésitez pas à solliciter l'aide de votre entourage : famille, amis, autres étudiants, enseignants.

Vous pouvez aussi y aller au courage, sans connaître les personnes, mais en leur expliquant la demande de rendez-vous par votre recherche, vous serez surpris par le nombre de professionnels, surtout ceux ayant une longue expérience, et de leur capacité à parler de leurs travaux. Durant votre période de terrain, n'oubliez pas d'utiliser votre carnet de bord et d'y tenir un journal de terrain dont les extraits enrichiront votre mémoire.

« La condition à laquelle la visibilité se rapporte n'est pas la manière de voir d'un sujet : le sujet qui voit est lui-même une place dans la visibilité, une fonction dérivée de la visibilité... Si les architectures, par exemple, sont des visibilité, c'est parce qu'elles ne sont pas seulement des figures de pierre, c'est-à-dire des agencements de choses et des combinaisons de qualités, mais d'abord des formes de lumière qui distribuent le clair et l'obscur, l'opaque et le transparent, le vu et le non vu »

Gilles Deleuze, Foucault, Minuit, 1986

FAIRE SON MEMOIRE PENDANT ET APRES UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Les dispositifs Erasmus permettent à de nombreux étudiant-e-s de séjourner à l'étranger et de se frotter à d'autres réalités urbaines et architecturales. D'un côté vous voilà éloigné-e de vos enseignant-e-s français. De l'autre vous voilà confronté-e à d'autres réalités qui enrichissent votre regard. Comment tirer profit de cela ?

1- Ne partez pas sans avoir trouvé un-e enseignant-e référent-e en France pour votre mémoire. Il doit être familier-e soit de la thématique, soit du pays où vous allez, soit des deux. Rencontrez-la ou le avant de partir et définissez ensemble le ou les thèmes de mémoire envisageables. Surtout maintenez le contact avec elle ou lui pendant votre séjour en établissant un calendrier de travaux intermédiaires à lui rendre.

2- Faites un choix de thème et de terrain en fonction de ce qui vous étonne, de ce que vous voudriez mieux comprendre : vous êtes justement là pour cela ! Si tout se passe bien votre mémoire devrait justement naître de la distance épistémologique que vous avez avec votre terrain. Alors n'hésitez pas, n'ayez pas peur des questions qui fâchent, profitez de votre liberté d'étudiant étranger qui vous permet justement de poser un regard étonné sur les choses.

3- Faites un choix de méthode : vous pouvez traiter de votre sujet sur un mode comparatif strict (par exemple : le grand ensemble de la Grande Borne en France et celui de Politz en Pologne), ou sur le mode du « miroir » (par exemple : ce que nous montre le questionnement des architectes sur les grands ensembles en Pologne par rapport à la manière dont les architectes français l'envisagent dans leur pays : de la Grande Borne à Politz) ou encore une monographie simple (par exemple : le traitement du grand ensemble de Politz en Pologne).

4- Amassez un maximum de documents de toutes sortes, car de retour en France vous devrez sans doute les utiliser et les organiser.

5- Mise en garde sur la comparaison : dans nos disciplines qui traitent de questions très liées au site et à la localité, la comparaison terme à terme n'est pas souvent réalisable, mais elle ouvre à des questions intéressantes. Dans votre carnet de terrain, notez ce qui est pareil et ce qui est différent et essayez d'expliquer ces différences par diverses hypothèses à vérifier. Cela vous conduira de fil en aiguille à découvrir d'autres particularités locales. Mais surtout demandez-vous pourquoi vous vous êtes attaché-e à ces différences : pourquoi votre « esprit d'étudiant français » s'y est intéressé ? Qu'est ce que cela dit de nos propres manières de penser et de réfléchir ?

Vous vous rendrez vite compte que votre première esquisse de plan va évoluer. Ne vous affolez pas, c'est normal. Il y a toujours une différence entre un plan vague établi au départ et ce que l'on adopte vers la fin du travail.

C'est ce qu'on appelle le plan de recherche et le plan d'exposition : le plan de recherche est destiné à explorer des pistes dont on ne mesure pas encore l'importance, le plan d'exposition est destiné comme son nom l'indique à l'exposé final, quand on a fait le tri entre les idées et qu'on les a précisées.

N'hésitez pas à **soumettre votre plan** ou des chapitres à des regards extérieurs (à commencer par votre directeur de mémoire), mais aussi à vos camarades afin de pouvoir bénéficier de leurs remarques, suggestions, etc. L'enseignement mutuel est très profitable. Il vous permettra de vous rendre compte que vos camarades rencontrent des problèmes similaires, ce qui est déjà réconfortant.

Mais avant de vous lancer dans l'écriture, ayez un plan à peu près solide : on ne modifie pas l'architecture d'ensemble au dernier moment. Au cours de votre rédaction, vous mobiliserez des illustrations, des coupures de presse ou des extraits d'émissions télé, des comptes-rendus, des statistiques, vous utiliserez des documents divers (ébauches de projet, courrier, PV de réunions de conseil municipal ou de copropriétaires...) et citerez des personnes.

N'oubliez pas, à chaque fois, de mentionner vos **sources** ! De même, n'oubliez pas d'utiliser les guillemets.

Il existe plusieurs types de plans. Ne vous forcez pas à en choisir un de façon trop formaliste, mais sachez qu'un bon plan a des parties distinctes, des titres et des sous-titres qui permettent de bien classer et présenter les idées. Dès que ces parties sont trop nombreuses, vous saurez qu'il faut le réorganiser.

Si ces parties ne sont pas assez nombreuses, cela veut aussi dire qu'un travail de classement des idées et des informations est à faire. Sachez que l'introduction et la conclusion ne comptent jamais comme parties du plan.

Votre « bon » plan est celui dont chaque partie répond à une des questions que vous avez posées dans l'introduction. En l'établissant, vous éviterez les redondances et les répétitions, vous ferez le bilan des impasses que vous reporterez en conclusion pour une exploration future. Une des façons d'organiser un plan est d'adopter un axe historique : passé, présent, avenir (on parle alors de plan linéaire).

On peut aussi adopter un axe constitué par des échelles qui s'emboîtent logiquement du plus petit au plus grand ou inversement on parle alors d'un plan en V). Un autre axe méthodologique peut consister à passer des idées les plus abstraites aux idées les plus pratiques ou appliquées, etc.

Enfin, tenez compte d'une règle de bon sens : un plan en une seule partie ou un plan en dix parties ne sont pas des plans. S'obliger à établir un plan en deux, trois ou quatre parties maximum, c'est s'obliger à hiérarchiser ses idées et à les présenter de façon lisible. Le même principe s'applique aux sous-parties.

Une astuce méthodologique est de créer trois parties avec chacune trois sous-parties et de vérifier qu'ainsi on a réussi à classer et ordonner ses idées et répondre aux questions de la problématique.

lancez-vous dans la rédaction définitive (même si vous devez vous faire violence)

Après la phase active de “ terrain ” puis celle de “ digestion ” de ce que vous avez pu acquérir, viendra le temps de la rédaction. Ne sous-estimez pas le temps nécessaire pour la rédaction : c’est toujours plus long qu’on ne le croit. Mais l’essentiel est de prendre **LA décision d’arrêter** la recherche à un moment donné et de se mettre à écrire, ce n’est souvent pas si évident que cela le semble. Quelle que soit la méthode que vous adoptez, prenez cette décision.

Mettez devant vous tout ce que vous avez réuni dans la première partie de votre travail et dites-vous : « qu’est-ce que je peux faire avec ce que j’ai déjà en main » ? Décidez de ce que vous conservez et de ce que vous écarterez, de ce qui dans vos matériaux est remarquable et de ce qui se sera révélé infructueux, confirmez les pistes que vous avez suivies et abandonnez celles que vous n’avez pas eu le temps d’explorer. C’est cette rupture claire entre deux étapes qui vous permettra de mener votre mémoire à terme.

N’oubliez pas de toutes les manières que ce que vous avez écrit ne sera jamais perdu (à condition de classer systématiquement et de manière précise à la fois les fiches de lecture -avec les références- et ce que vous produisez... achetez des chemises pour le classement) : la bibliographie, les notes et enregistrements d’entretiens ou d’observation figureront en fin de mémoire, les premières esquisses de problématique serviront de base pour votre introduction. Il en est de même pour ce que vous aurez écrit dans votre journal d’enquête qui, bien utilisé, peut être un formidable outil d’élaboration théorique, ainsi qu’un réservoir de descriptions en tout genre.

Tâchez de rédiger directement au propre et non pas sous forme de brouillon. Un brouillon est plus difficile à corriger qu’un premier jet voulu dès le départ comme lisible. Veillez à avoir une frappe aussi correcte que possible, c’est-à-dire correspondant à une orthographe et à une ponctuation acceptables, cela vous évitera d’avoir à faire des corrections en catastrophe la dernière demi-heure.

N’oubliez pas votre clé USB, elle est votre plus fidèle amie, car elle seule vous permettra de récupérer les pages perdues lors d’une fausse manœuvre.

Il existe plusieurs méthodes d’écriture, chacun a la sienne. Certains mettent bout à bout des petits textes écrits précédemment et qu’ils insèrent dans leur plan. D’autres suivent leur plan et remplissent les parties. Il y a aussi ceux qui écrivent un long texte qu’ils subdivisent plus tard avec des sous-titres qui constitueront leurs sous-parties.

Quelle que soit votre méthode, veillez à garder en tête cette méthode simple, dite de la règle de 3. Ne faites pas de longues phrases, préférez les phrases avec un seul verbe, évitez les paragraphes trop courts ou trop longs, les paragraphes de trois phrases sont en général plus compréhensibles et évitent les affirmations inexplicables et trop brutales ou inversement les redondances et les répétitions.

La bibliographie a pour objet de permettre au chercheur (et à son futur lecteur) de se représenter les différentes approches possibles d'un même objet. Cette étape doit lui permettre d'élaborer sa propre démarche à partir des connaissances acquises par ses prédécesseurs.

Voici schématiquement quelques étapes indispensables.

■ **Première étape** : Repérer un (ou plusieurs) ouvrage (livres ou revues) sur le thème traité, souvent grâce à votre directeur de travail. Le recueil systématique des références données par ces ouvrages constitue un premier point de départ : il faut donc lire les notes de bas de pages, les références en fin de volume et bien sûr la bibliographie de ces documents. Utilisez vos lectures pour repérer d'autres lectures mentionnées dans les premiers ouvrages lus.

À ce stade, il est recommandé d'agir avec méthode : par exemple, se procurer un fichier pour classer les différentes publications. Procurez-vous un répertoire alphabétique où vous classerez par nom d'auteur, et au fil de votre travail, les références bibliographiques rencontrées.

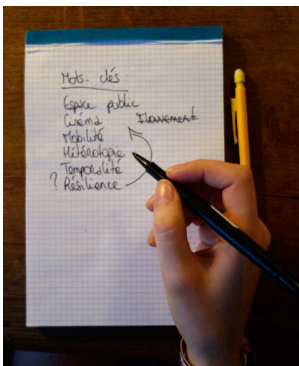
Ne pas oublier au passage, lorsque vous prenez des notes sur une publication, de bien tenir compte des règles de présentation des bibliographies (voir infra) : bien noter l'année, le numéro de la revue, les pages des articles.

Même si les articles en anglais ou en allemand, en chinois, en coréen, en hébreu, en espagnol ou en arabe, vous semblent inaccessibles (pour des raisons linguistiques ou d'accès matériels), n'hésitez pas à les recueillir : peut-être trouverez-vous plus tard, une traduction, un auteur francophone qui s'y réfère, etc. Noter l'appartenance institutionnelle des chercheurs qui peut parfois vous conduire à un centre de documentation plus centré sur votre sujet.

■ **La seconde étape** consiste à rechercher les auteurs repérés dans la première étape dans les fichiers des bibliothèques que vous fréquentez. Certaines revues notamment les plus académiques ont des tables périodiques (tous les 5 ans, 10 ans, etc.) n'hésitez pas à y rechercher aussi vos auteurs, à trouver les articles et dans ceux-ci de nouvelles références. Au bout d'un certain temps, vous trouverez toujours les mêmes auteurs, ce qui veut dire que vous aurez fait le tour du thème considéré.

Si un ouvrage important ne se trouve pas dans votre ville, n'hésitez pas à demander un prêt entre écoles d'architecture ou entre bibliothèques universitaires.

Maintenant que vous connaissez mieux votre domaine, vous pouvez faire un pas de plus dans votre recherche. À partir des auteurs que vous avez repérés, élaborez une liste de **mots-clés** qui définissent votre objet comme thème d'étude faisant appel aux catégories du sens commun (exemple : transport-violence) et à des concepts théoriques (exemple : modernité architecturale-modernité sociale).



■ **Dernière étape** : vous recherchez systématiquement dans les fichiers Matières des bibliothèques, dans les tables annuelles des revues et dans les systèmes de recherche bibliographique vos mots-clés et vos auteurs.

■ **Dernier conseil** : ne négligez ni l'actualité (Le Monde, Libération), ni les disciplines voisines (arts, ingénierie, construction, histoire, sociologie, anthropologie, économie, philosophie, histoire, etc...). En effet, des chercheurs de ces disciplines peuvent avoir déjà étudié votre objet à partir de leur paradigme.

Les normes de présentation

Quand vous présentez votre bibliographie, n'oubliez jamais d'ordonner vos références. Comment ? Par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Rien n'est plus désagréable qu'un travail correct de recherche des sources, mais très mal présenté. Le logiciel Zotéro (freeware) peut vous être utile pour gérer votre base de données bibliographique : <http://www.zotero.org>. On doit compléter la bibliographie par une liste répertoriant l'iconographie qu'il s'agisse d'images, de cartes, et de dessins.

On retiendra les normes suivantes qui correspondent aux standards de l'édition actuelle. Ce ne sont pas des règles absolues et elles supportent quelques variations, mais l'essentiel est que votre bibliographie soit homogène. Présentez tous les articles de la même façon, tous les livres, tous les entretiens aussi.

Pour les livres (attention à l'ordre alphabétique) :

- CHOAY F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 276 p.
- DAVIS M. (2006), *Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 250 p.
- HALL E-T. (1978), *La dimension cachée (titre original The Hidden Dimension en 1966)*, Paris, Seuil, 254 p.
- KOOLHAAS R. (2008), *New-York Délire, un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Marseille, Éditions Parenthèses, 320 p.
- LYNCH K. (1960), *The Image of the City*, Cambridge MIT Press, (traduit en français sous le titre L'image de la ville), 232 p.
- PIANO R., *La désobéissance de l'architecte* (2009), Paris, Arléa, 180 p.
- POUILLON F. (1964), *Les pierres sauvages*, Paris, Seuil, 232p.
- ZEVI B. (1959), *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 190 p.

Pour un livre à plusieurs auteurs :

- CASTEX J., DEPAULE J.Ch., PANERAI Ph. (1977) *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, 196 p.
- DELEUZE G. et GUATTARI F. (1980) *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 645 p.
- FUGA G/, VIANELLO L., PRATT H. (1997-2009), *Venise, Itinéraires avec Corto Maltese*, Paris, Casterman, 160 p.
- LEMOINE B. et RIVOIRARD Ph. *Paris, la ville et l'architecture des années 30* (1987), Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 312 p.

Pour un livre avec un auteur principal et d'autres auteurs :

- FARHAT G. (textes réunis par) (2010), *Les années 60, hic et nunc, architecture, urbanisme, paysage*, ENSA de Versailles, 221 p.
- LÉVY J. et LUSSAULT M. (sous la direction de) (2009), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- LUCAN J. (sous la direction de) (1996), *Paris des Faubourgs, Formation-Transformation*, Paris, Picard.

Pour les chapitres d'un ouvrage :

- HALBWACHS M. (1932), « Chicago, Expérience ethnique » in Grafmeyer et Joseph, *L'école de Chicago*, Paris, Flammarion.
- LINHART D. (1996), «Le droit de s'opposer, le droit de proposer» in Meynaud Hélène-Yvonne, *Les sciences sociales et l'entreprise*, Paris, La Découverte, Textes à l'appui, pp. 138-149.

Pour les articles :

- LEFRANC C. (1963), «Tubes et tubes : l'expression musicale dans une usine de construction de tuyaux», *Sociologie du travail*, vol. XXVI, n° 2, pp. 83-92.

Pour un entretien :

- MANGIN D. (2006), *Le flux, l'architecture et la ville*, entretien, Flux n°63-64, janvier-juin, p. 89-99

Pour les sites internet :

- Ministère de la Culture et de la Communication, Le Grand Paris, *Lecture transversale de la consultation au travers des dossiers thématiques*, <http://www.legrandparis.net/dossiersthematiquesdetail/62>

Pour un film :

- LANG Fritz (1927), *Metropolis*, MK2, 153'

Pour une chanson :

- Simon and Garfunkel (1970) *So Long, Frank Lloyd Wright*, sur l'album «Bridge over Troubled Water», CBS

Pour les crédits image :

- Corel MegaGallery from Corel Corporation <http://www.corel.com>, p. 23 en haut
Musée d'archéologie et d'ethnologie de l'université Simon Fraser, photo Brian Hayden, p. 23 en bas

Pour les cartes :

- INSEE, IGN, DDE, *Unité urbaine de Chartres : expansion urbaine*, 2010, p. 58

En règle générale, quand vous n'arrivez pas à identifier l'auteur, vous devez le classer soit sous « Collectif » (quand il y a plusieurs auteurs de parties et de sous-parties : par exemple les actes d'un colloque ou un livre de critique architecturale ou un numéro spécial de revue) ou sous « Anonyme » (quand il s'agit d'un document à caractère semi-officiel : par exemple un rapport d'expertise, une enquête statistique ou un document juridique).

Les documents dont le titre est en langue étrangère doivent être rapportés en caractères latins avec mention (entre parenthèses) de la langue d'origine et, en plus de tout autre document, du lieu d'édition.

Ne pas oublier d'indiquer vos propres dessins, photos, cartes sous « travail de l'étudiant » ou « fait par l'auteur ».

Présentez toujours vos références par ordre alphabétique d'auteur.**Une ficelle du métier :**

- Après avoir repéré votre bibliographie sur le site internet <https://scholar.google.fr/> (gratuit)
- Exportez les titres recueillis (ainsi que les documents) sur votre compte (gratuit) installé sur le site Zotero : <https://www.zotero.org/>

Maîtriser le logiciel vous demandera une heure d'attention. Ensuite, vous disposerez ainsi d'une bibliographie personnelle, bien adaptée aux normes de présentation et susceptible d'être enrichie.

Les mémoires de master en architecture font, en règle générale, entre 50 et 70 pages A4, bibliographie, illustrations et annexes comprises. Un volume minimal de 35 pages rédigées équivaut donc à 52500 signes espaces non compris (pour compter, utiliser le menu Outil et Statistiques sur un logiciel Word).

Sur votre traitement de texte (Word est le logiciel le plus courant, OpenOffice est aussi très performant), utilisez un interligne de 1,5. Pour ce qui concerne la police de caractère, choisissez du 12 pour le corps du texte, du 10 pour les notes ou éventuellement les citations. Il est par ailleurs souhaitable d'utiliser les polices " Times " ou " Times New Roman ".

N'oubliez pas de numéroter les pages.

À la fin de votre rédaction, vérifiez soigneusement l'orthographe et la syntaxe. N'hésitez pas à faire relire votre texte par quelqu'un qui maîtrise l'orthographe. N'oubliez pas que tous les logiciels de traitement de texte modernes ont une fonction " orthographe ". Il est question que les écoles mettent à votre disposition des logiciels de correction orthographique et grammaticale en libre-service.

Lorsque des entretiens ont été réalisés, du matériau d'enquête recueilli, des traitements de forme, statistiques ou photographiques effectués, il convient de mobiliser les éléments les plus significatifs dans le corps du mémoire (et non pas de les rejeter systématiquement en annexe) ou sous forme d'encart. Il convient par ailleurs de dire qui parle lorsque l'on restitue du matériau d'entretien.

N'oubliez pas de mettre des guillemets à chaque fois que vous faites une citation. Mais évitez aussi de multiplier les guillemets sans auteurs.

Ceci est important : tout d'abord, pour rendre à César ce qui appartient à César (il n'est pas admis de s'approprier le discours d'Autrui sans le citer) et ensuite pour bien préciser qui parle. Ceci protège l'autre auteur et vous protégera : il n'est rien de plus inconfortable que retrouver un dessin que l'on a passé des heures à réaliser ou un paragraphe qui synthétise toute une pensée dans le travail d'un autre sans que celui-ci vous cite.

Les citations d'entretiens ou les longues citations extraites d'un texte peuvent être mises en retrait de la marge habituelle (1 cm) ou éventuellement mises en italique et encadrées.

La structure est généralement de ce type :

Le mémoire obéit à un minimum de règles pour la mise en forme. L'impression se fait en A4. Il est possible, voire même recommandé dans certains cas, de recourir à des cartes, des images, des photos, ou à d'autres documents, qui viendront soutenir utilement votre démonstration. Mais n'oubliez pas de les légender. Les cartes peuvent être imprimées en A3 si besoin est.

a. Couverture

Y faire figurer les éléments suivants : Nom de l'établissement, Master en telle ou telle discipline, titre du mémoire, nom et prénom du candidat, directeur-e de mémoire, année universitaire.

Le titre retenu pour votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux et il doit indiquer clairement l'objet de votre sujet.

Il est préférable de le réaliser en deux parties, une qui stipule le thème général et une autre qui donne un sens précis, personnel, à cette thématique. De toute façon, vous changerez peut-être de titre pendant votre travail, l'important est d'atteindre un titre parfaitement lisible, mais surtout significatif vers la fin. C'est pour cela que l'on dit souvent que le titre est trouvé en dernier même si dès le début il faut en avoir un de provisoire.

b. Introduction

Il s'agira de présenter l'objet de recherche, la problématique, la méthodologie et le plan. Il est possible également de présenter la méthodologie sous forme d'encarts ou de le faire juste après l'introduction.

La présentation de la méthodologie doit comprendre les indications suivantes : calendrier de la recherche, énumération et description précise des méthodes utilisées (documentation, observation, entretien...), choix du terrain. Si vous avez réalisé des entretiens, en indiquer le nombre, la durée et le mode de sélection. Indiquer les difficultés rencontrées et la manière dont vous les avez résolues ou non.

c. Développement

Il comprendra deux ou trois parties avec un enchaînement logique.

Le découpage en parties, sous-parties... facilite la lecture. Dans ce cas, il n'existe pas d'orthodoxie : on peut utiliser la numérotation française classique (chapitre I, paragraphe A,a, ...) ou américaine (1., 1.1., 1.1.1., etc.).

Les titres doivent être le plus parlants possible pour donner une première indication des résultats.

Ne pas oublier de commencer chaque chapitre par une introduction et de le terminer par une conclusion partielle, reprenant les principaux résultats acquis dans le chapitre.

d. Conclusion

Il est possible, après avoir résumé les principaux apports de l'étude, de restituer l'itinéraire de recherche (restructuration des hypothèses, difficultés rencontrées, pistes laissées en plan...) avant d'ouvrir sur des considérations plus générales et des questionnements à poursuivre au futur dans d'autres cadres.

e. Bibliographie

N'indiquer, en références bibliographiques, que les textes que vous avez lus et dont vous vous êtes servis, même si ce n'est qu'en partie. Dans le corps du texte, la référence à un auteur peut se gérer soit à l'américaine soit par renvoi en notes de bas de page (cf. ci-après le paragraphe «notes et renvois»). La première solution est la plus couramment utilisée aujourd'hui.

Il vaut mieux citer la première édition d'un ouvrage et non celle de l'édition que vous avez consultée ; c'est seulement dans la bibliographie finale que sera indiquée l'édition consultée.

La bibliographie finale sera rangée par ordre alphabétique d'auteur. Il vaut mieux éviter les bibliographies par chapitre, thème ou par type de publication (ouvrages, articles, rapports), car il est souvent difficile de retrouver rapidement le texte recherché. Peut par contre figurer à part la liste des documents inédits que vous avez pu consulter sur place, dans les institutions étudiées...

Attention à orthographier correctement les noms des auteurs. Mettez le nom de l'auteur en lettres capitales, puis son prénom, puis l'année de publication, le titre de l'ouvrage, le lieu d'édition, la maison d'édition, le nombre de pages, dans cet ordre. Ordonner les différents textes par ordre alphabétique de noms d'auteurs.

f. Annexes

On y trouve la ou les grille(s) d'entretien intégrale(s), le questionnaire, le guide d'observation, des éléments pour caractériser la population enquêtée, des statistiques (issues de l'enquête notamment si le matériau le permet)... Ces annexes ne doivent pas être trop volumineuses et, outre la grille d'entretien, le questionnaire, etc., il ne faut retenir que des documents essentiels pour la bonne compréhension du mémoire ou pour l'administration de certaines preuves.

Notes et renvois

Répetons-le : lorsque l'on cite un auteur, il importe de ne pas oublier les guillemets. Il faut ensuite indiquer le n° des pages d'où l'on a extrait la citation. Les références à des auteurs inconnus (car multiples) comme Wikipédia sont aussi obligatoires. Bien qu'utile, ce type de site pose des questions de vérification des sources, car les auteurs sont anonymes et pas toujours désintéressés. On ne saurait donc qu'inviter à la plus grande prudence.

Résumé et mots-clés :

Plusieurs tuteurs exigent que vous réalisiez un petit résumé de deux paragraphes et que vous choisissiez cinq ou dix mots-clés pour situer votre travail. L'exercice est intéressant bien que facultatif, il est recommandé de les placer en début de mémoire ou en quatrième de couverture.

PETITE NOTE À PROPOS DE L'INTRODUCTION ET DE LA CONCLUSION

L'introduction et la conclusion sont souvent les parties qui sont les plus sujettes à réécriture, reformulation, raturage et correction. Si vous refaites votre conclusion et votre introduction au fur et à mesure que vous avancez dans votre recherche et votre écriture, ne vous inquiétez pas, c'est tout à fait normal.

L'introduction et la conclusion ne sont pas des parties du plan, vous pouvez leur donner un titre ou pas, selon votre état d'esprit et l'avancement de votre travail, mais ne tombez pas dans le travers de les faire apparaître comme des parties qui vous manqueraient parce que votre plan n'est pas assez fouillé.

L'introduction doit englober la question principale, astuce : insistez pour mettre un point d'interrogation (très important pour l'avancement de votre travail, rappelez-vous ce que nous disions plus haut sur le travail d'écriture qui transforme la pensée), les questions qui en découlent et les grandes parties du plan. Elle fait état d'une méthodologie de recherche, d'un cadre de référence (indications de quelques grands auteurs que vous avez comparés), de vos hypothèses, de la définition de quelques termes-clés, même si cette définition est souvent momentanée.

La conclusion est, certes un bilan de votre travail, mais c'est aussi un lieu où vous démontrez que celui-ci vous a amené à vous poser les questions de départ différemment, à faire état d'exploration (s) future (s), essayez de ne pas en faire un point final, mais une illustration d'un travail en cours (work in progress).

Plus généralement, l'utilisation de la forme « questionnement » vous permet de vous sortir d'un nombre incalculable de situations où vous pressentez que certaines conclusions tombent à plat, sont des redites ou ne sont pas assez étayées.

TROUVER LE TITRE

Rappelez-vous quelques recommandations :

- un titre n'est pas une question, réservez les questions pour la problématique,
- il arrive de modifier plusieurs fois son titre, jusqu'à arriver à la fin à une version finale,
- à la fin de la rédaction, n'hésitez pas à revenir à la version originale du titre si vous le jugez bon,
- un titre doit faire sens, s'il est en deux parties, le premier segment peut être plus percutant que le sous-titre qui lui à son tour sera peut-être plus académique en rappelant par exemple un lieu et un temps privilégiés par l'étude,
- enfin, toute règle comporte des exceptions !

Quelques exemples de titres de mémoire de nos étudiants (essentiellement 2017)

Ouvrir et refermer - L'intervalle : un éloge de la fragilité

Penser les limites - Embrasser l'horizon, enjamber le seuil, atteindre le sacré

Cités des morts - Regards croisés sur ville et cimetière

Memento - La maladie d'Alzheimer comme une chance de renouveler notre approche de l'architecture

Berlin par le prisme du cinéma - La mobilité urbaine mise en scène

Le sauna, un symbole finlandais, entre public et privé, entre tradition et modernité

Faire lien pour faire le lieu - L'engagement de 4 architectes

Architecture et publicité

La propriété est-elle le vol ?

Repenser l'inachevé, ruines contemporaines

Sûreté de l'espace urbain, des actions associant sûreté et urbanité face aux dérives sécuritaires

L'art à Beyrouth après la guerre

Le système des passerelles à Hong Kong, un reflet des théories modernistes ?

Formes informelles

Le parvis du cinéma ou (où) le reflet de la ville

Nature, culture et architecture : les établissements thermaux

Le texte ne « commente » pas les images, les images « n'illustrent » pas le texte

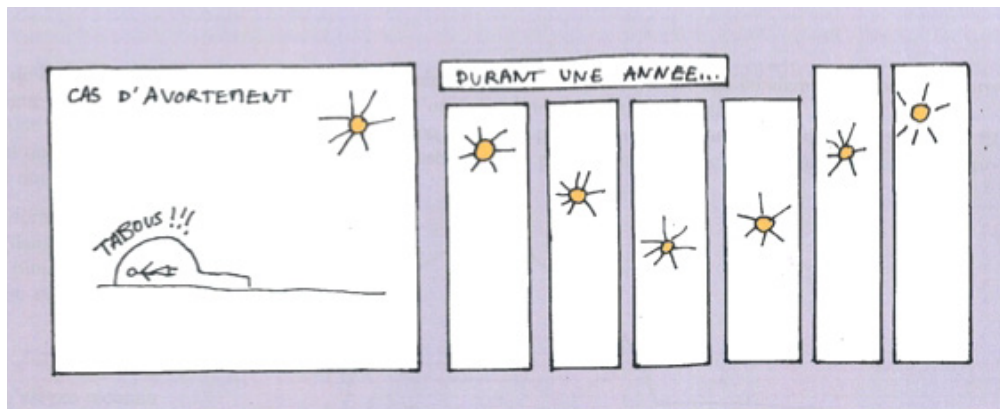
Roland Barthes « L'empire des signes », 1970

N'oubliez pas qu'une image, même une photographie, n'est pas la réalité, mais seulement une représentation, une similitude de la réalité. Il est vrai que devant l'omniprésence des images dans notre monde « nous avons envie de croire à la réalité de l'image alors qu'elle n'est qu'une image de la réalité ¹ ». Pour autant, si certaines choses sont difficiles à illustrer (la jalousie, une odeur, un son), certaines autres choses sont difficiles à décrire par le texte.

La contrainte du texte, on le sait, est sa linéarité, souvent peu compatible avec la description d'un lieu, d'un parcours, d'une ambiance. L'illustration est alors un outil fondamental pour accompagner vos propos, voire s'y substituer. Mais il convient d'être efficace... et vigilant !

S'il est une chose difficile à représenter par l'image fixe, c'est la temporalité ou la causalité. Les mots, en complément de l'image, peuvent alors pallier cette difficulté. Et l'on peut, à défaut de pouvoir utiliser le film dans un mémoire, avoir recours au story-board ou à la bande dessinée. Celle-ci a mis au point de nombreux codes permettant d'exprimer le mouvement donc des parcours, certaines émotions, de rapporter des dialogues, des pensées ou encore des bruits (grâce aux onomatopées).

Les tabous duraient de quelques jours à une année (retour du soleil à la même position que lorsque l'avortement a eu lieu).

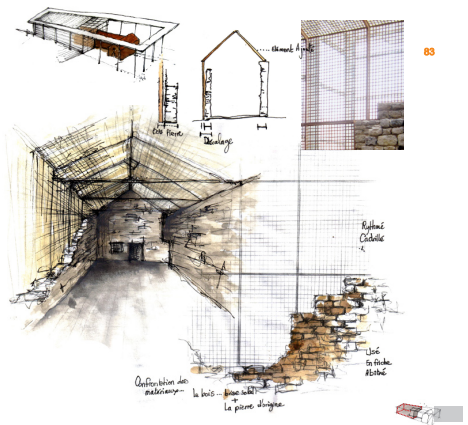
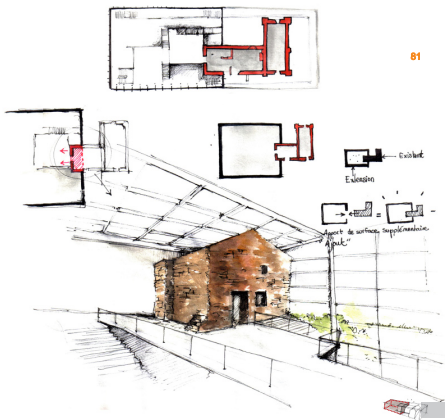
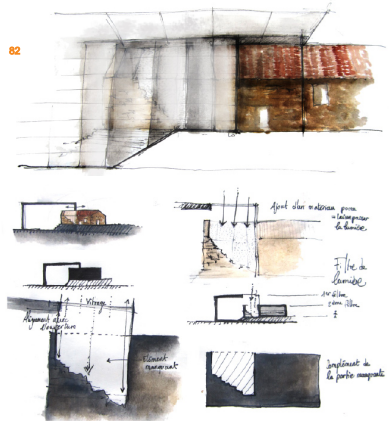


Hélène Suire *Chez les Inuits, un monde à deux versants*, ENSAV, 2010

[1] François Laplantine, 2014, *L'énergie discrète des lucioles*, Louvain, Academia – L'Harmattan, p.45

Ne perdez pas de temps à dessiner « au propre » et à l'ordinateur des choses qui ne le nécessitent pas. Tout dépend de ce que l'image a à dire et du degré de précision requis. N'oubliez pas qu'un dessin à la main reste plus sensible qu'une image informatique.

N'hésitez donc pas à faire des schémas à la main que vous scannerez ensuite pour les inclure à votre mémoire. Par contre, une cartographie ou le plan détaillé d'un édifice nécessiteront beaucoup plus de précision.



Éline Bordier, Ancien / contemporain – concepts d'interaction, mémoire de Master, ENSAPVS, 2012

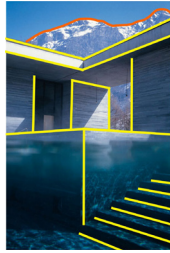
Rappelez-vous qu'une image avec une légende trop complexe devient vite indigeste et difficile à lire. Il vaut mieux multiplier et juxtaposer plusieurs images, racontant chacune quelque chose. Le lecteur est capable d'en faire la synthèse. Les documents d'architecture ou d'urbanisme feront mention de leur échelle et du Nord.

Soyez attentifs à la qualité de vos images, éliminez celles qui sont trop pixellisées, choisissez leur définition selon leur format de mise en page.

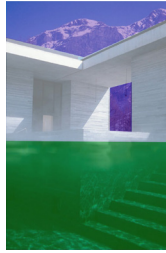
Un procédé efficace consiste à retravailler une image-mère avec un logiciel (ou à la main), de façon à en orienter sa lecture (rajout, masquage, contraste, détourage, tramage, soulignage, fléchage, titrage, etc.).



© MARGHERITA SPILUTTINI



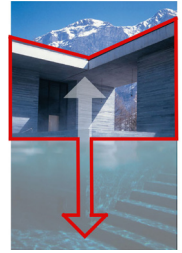
CONTRASTE
FORMES NATURELLES
FORMES GÉOMÉTRIQUES



AIR
PIERRE
EAU



CADRAGES



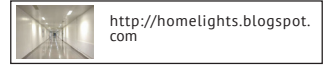
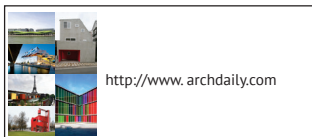
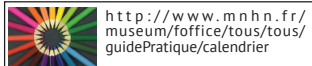
PIERRE LOURDE
EAU LÉGÈRE



Les thermes de Vals, Peter Zumthor, architecte
(Léo Legendre d'après une image-mère de Margherita Spiluttini)

Toutes vos illustrations seront légendées et référencées, c'est-à-dire que vous devrez préciser d'où elles proviennent. Lorsque ce sont vos propres images (photos, cartes, schémas...), indiquez les sources utilisées pour les réaliser. Cela peut être fait sous l'image elle-même ou sous forme de table des illustrations en fin d'ouvrage.

Référencement des images



La décision de soutenir relève du directeur du mémoire s'il considère votre travail suffisamment avancé donc «soutenable». C'est à ce moment-là que vous pouvez rendre votre mémoire à l'administration. Placée sous l'égide de trois enseignants, dont l'un au moins est étranger à votre travail, la soutenance d'un mémoire dure environ une demi-heure à trois quarts d'heure.

Cet exercice public vient couronner votre travail personnel. N'oubliez pas que votre prestation fait partie intégrante de ce qui est soumis à évaluation (savoir défendre ses résultats, à condition de savoir accueillir la critique et de ne pas être trop obtus...).

D'une durée moyenne d'une demi-heure, une soutenance s'effectue en trois temps :

- un exposé du candidat (dix minutes à un quart d'heure environ, mais pas plus)
- les commentaires des membres du jury (dix minutes)
- la réponse du candidat et une discussion libre avec le jury : de dix à une vingtaine de minutes.

Le jury appréciera notamment une vision claire du problème posé et de ses enjeux, la capacité du candidat à resituer le sujet dans un champ plus vaste de problématique, l'aptitude à argumenter, à défendre un point de vue. Il pourra également apprécier un recul théorique ou méthodologique amenant éventuellement le candidat à relativiser ses résultats (sans pour autant se dévaloriser complètement).

Voici un plan possible pour un exposé :

1- Description de la recherche

- Quel est le sujet ? Quelle(s) question(s) vous êtes-vous posée(s) ? Pourquoi ce sujet vous a-t-il semblé important ? (Par rapport à quelles recherches antérieures, à quelles situations politiques ou sociales, quel débat théorique).
- Qu'avez-vous voulu montrer ? (essayez d'être très clair) Quels sont les moyens que vous avez utilisés pour votre démonstration ? Quelles ont été vos difficultés ? Il peut être judicieux de faire un récit rapide des conditions d'enquête. En effet, celui-ci permettra à votre jury d'apprécier la qualité du matériel recueilli, et de se faire une idée plus précise du lieu d'où vous parlez.

2- Un bilan du travail réalisé et les perspectives envisageables

- Toutes les hypothèses de cette recherche ont-elles vraiment été vérifiées ? N'y avait-il pas de présupposés théoriques ou méthodologiques qui ont pu fausser un peu le point de vue ?
- Quelles sont les autres questions que cette recherche permet de poser ? Comment, par quelles méthodes, faudrait-il alors répondre à ces questions? Comment pourrait-on prolonger ce travail ? L'améliorer ?

Pour préparer cet oral le mieux est de rédiger «un texte à dire» et de bien le connaître avant de soutenir. Mais ne le lisez surtout pas, et encore moins ne le récitez pas, surtout avec une lenteur exaspérante. Ce texte sert seulement de filet de secours lors de l'exposé.

Il n'est pas déconseillé de préparer quelques documents significatifs à montrer pour justifier votre propos (images, photos, cartes, extraits d'entretiens...).

Notez, par écrit, les questions et remarques adressées par les membres du jury : il n'est pas facile de tout se remémorer au moment de répondre ! N'ignorez pas ces remarques, ne les prenez pas non plus trop à cœur, seuls les travaux valables supportent une critique éclairée. Soyez réactif et discutez en montrant que vous avez compris le sens des remarques. Dans beaucoup de situations, c'est quand les membres du jury commencent à discuter du sujet entre eux que c'est « gagné ».

Au terme de cette soutenance, le jury vous attribue une note et vous conseille éventuellement sur votre travail futur.

en guise de conclusion : pour écrire, il faut lire

Votre mémoire est achevé, soutenu, vous voilà auteur. Mais vous noterez certainement que ce devoir d'écrire... vous a incité à lire. Et nous ne pouvons pas vous laisser à l'application de nos recettes pratiques sans vous donner des conseils... de lecture.

Mais qu'est-ce que lire ? Que doit-on lire ? Comment lire ?

Certes nous vous avons relevé l'importance de ceux qui ont traité le sujet avant vous. Il n'y a guère de sujets vierges et si vous extrayez de votre domaine précis (qui concerne un lieu, un type d'architecture ou une ville) les raisons qui vous ont conduit à vous y intéresser vous trouverez pléthore d'auteurs, que ceux-ci écrivent dans des revues scientifiques, dans des journaux populaires, dans des essais ou des romans.

Votre tentation « naturelle » à l'heure de la production de masse sera de vous jeter sur la première citation qui vous semble résumer le mieux la pensée de l'auteur. Méfiez-vous ! Résistez au fast-food de la pensée synthétisée en quelques mots accrochés en épitaphe d'un texte.

Si vous empruntez une citation d'auteur, vous ne pouvez faire l'économie de toute la pensée de celui-ci ! S'il affirme ceci ou cela, c'est bien parce que par ailleurs il a construit un système de pensée qui le conduit à la proposition que vous avez relevée. Si vous persistez à adopter l'une de ses notions ou de ses citations, interrogez-vous sur la limite qui vous démarque personnellement de son système de pensée.

Ainsi, oui, prenez des notes. Relevez soigneusement des citations en notant l'année, la page, et le système de pensée de l'auteur. Écrivez dans votre cahier de notes ce qui vous intéresse dans tel ou tel extrait d'article, d'essais, de romans...

Mais ne restez pas prisonniers des mots, même s'ils vous semblent parfaitement limpides ou profonds. Développez votre propre pensée en explicitant celle des auteurs qui vous ont précédé. Vous vous en distanciez d'autant. Et vous construisez un système original de pensée permettant d'aller plus loin dans la connaissance, voire dans l'action.



À ce titre, l'expérience philosophique est riche de méthodes utiles pour penser par soi-même en tenant compte de ceux qui nous ont précédés, de manière à faire avancer le savoir, ce qui est notre but ultime.

Avec les dialogues de Platon, Socrate pratiquait la maïeutique en obligeant ses interlocuteurs à formuler des vérités qu'ils portaient déjà en eux, à leur insu. Cette discussion en binôme s'est mue en disputatio dans les universités médiévales où chaque groupe d'élève devait développer arguments et contre arguments en faveur d'une thèse proposée par le maître.

Notre contemporain Jürgen Habermas, recherchant « le consensus rationnel » a fait de cette méthode un outil en faveur de la démocratie, alors que les psychologues sociaux ont développé des batteries de questionnaires et de situations concrètes nous permettant de déceler en nous ce qui fait sens, notre conception du « vrai », du « juste ».

Pour mieux réfléchir, « déconstruisons » les discours de nos prédécesseurs en traquant leurs présupposés (Derrida). Pratiquons le doute, afin de suspendre nos certitudes et nos croyances. Interrogeons-nous sur ce que nous pouvons connaître, et ne pas connaître en nous rappelant que Kant considérait l'espace et le temps comme des catégories de la pensée humaine, insusceptibles d'exister sans les êtres humains !

Révoltons nous contre les oppositions stériles que l'on trouve chez maints auteurs et demandons-nous, en suivant Hegel et Marx, si la réalité n'est pas un tissu de contradictions qui peut et doit se dépasser. Prenons du recul par rapport aux grandes catégories du langage (« l'infini », « la beauté », la « démocratie »...) qui, trop souvent, souffrent d'un manque de démarche concrète et manipulent le lecteur. L'astuce ultime est peut-être de réussir à présenter votre cadre de référence comme un débat dynamique autour d'une question plutôt que la répétition d'une vérité vraie.

Vous vous apercevrez au cours de votre travail qu'écrire, c'est très souvent écrire à quelqu'un, fut-il un grand auteur ayant vécu au XVIIIème siècle ou un chercheur américain inconnu perdu dans une obscure université. Les livres, dont celui que vous écrivez (même un mémoire) parlent entre eux...

Soyez donc un lecteur vigilant, critique, mais bienveillant à l'égard de ceux qui vous ont précédé.



Annexes

Références complémentaires

- BECKER Howard S. (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 360 p.
- BECKER Howard S. (2016), *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 272 p.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 336 p.
- ECO Umberto (2016), *Comment écrire sa thèse*, Paris, Flammarion, 338 p.
- VAN CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond (2013, 4ed) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 272 p.
- COLLECTIF (2005) *Vers un doctorat en architecture*, Recherche architecturale, Urbaine et Paysagère Ministère de la Culture et de la Communication.

Ressources documentaires

- Ouverte à tous et en particulier aux enseignants, chercheurs, doctorants et étudiants, ISIDORE moissonne les notices, les métadonnées et le texte intégral à partir de bases de données, de revues scientifiques, de bibliothèques numériques et de sites web
<http://www.rechercheisidore.fr/>
- L'archive ouverte HAL-SHS se présente comme une bibliothèque numérique recevant et diffusant les productions intellectuelles de la Recherche dans les disciplines des SHS.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/>
- Le Facebook des chercheurs avec leurs communautés virtuelles, leurs amitiés et leurs articles en ligne
<https://www.academia.edu/>
- Portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales, créé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
<http://www.persee.fr/>
- Revues.org est une fédération de revues en Sciences humaines et sociales.
<http://www.revues.org/>
- Cairn.info est un portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales.
<http://www.cairn.info/>
- Bibliothèque numérique à vocation encyclopédique constituée à partir des collections de la Bibliothèque nationale de France.
<http://gallica.bnf.fr/>
- Grands classiques des sciences sociales
<http://classiques.uqac.ca/>

■ Outil de recherches

<http://scholar.google.com/>

■ Archives audiovisuelles

<http://www.archivesaudiovisuelles.fr/>

■ 800 vidéos sélectionnées par l'Université Ouverte des Humanités (UOH) dans le catalogue de la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur (Canal U)

<http://www.canal-u.fr/>

■ Proposé par l'ABES, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement supérieur, le catalogue du Sudoc - contenant plus de 7 millions de références de monographies, thèses, périodiques et autres types de documents avec leurs localisations

<http://www.sudoc.abes.fr>

■ Bibliothèque nationale du Centre de documentation sur l'urbanisme

<http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/>

■ Bibliothèques des écoles d'architecture

<http://archives.documentation.equipement.gouv.fr/fr>

■ Fonds de cartes à toutes échelles et époques

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Les auteurs de ces treize conseils sont enseignants à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val De Seine, ils encadrent chaque année plusieurs mémoires de master depuis près de dix ans. Léo Legendre est architecte-praticien et titulaire d'un DEA en anthropologie, Yankel Fijalkow est géographe et sociologue et co-directeur du Centre de Recherche sur l'Habitat, équipe de l'UMR LAVUE 7218 CNRS, Nabil Beyhum est sociologue et co-directeur du laboratoire Espace Virtuel de Conception Architecturale et Urbaine. Ils animent plusieurs séminaires et offrent des cours de méthodologie de l'écriture (Nabil Beyhum et Léo Legendre) et de méthodologie de la recherche (Yankel Fijalkow).



Ce manuel est destiné aux étudiant-e-s de master en architecture. Il tente de synthétiser les objectifs pédagogiques du mémoire de master et d'outiller les étudiant-e-s en termes de méthodes, d'organisation du travail, de maîtrise des temporalités de la recherche et des techniques d'écriture et de présentation des textes et illustrations, en usage dans le monde universitaire. Il est le fruit de dix ans d'expériences d'enseignement pris en charge par les laboratoires, EVCAU et CRH et de l'ENSA Paris Val de Seine.



US-PC
Université Paris-Clodion
Paris Cité

PARIS
DIDEROT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVIASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR



PARIS
VAL DE
SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE